

9

## Puis-je importer temporairement des marchandises au Vietnam ?

Le régime de l'importation temporaire est autorisé. **Les marchandises importées temporairement sont exemptées des droits de douane à l'importation et à l'exportation.** En cas de transformation de la marchandise, les droits de douane seront dus à l'importation et à l'exportation pour les matériaux et les fournitures achetés dans le pays.

### Opérations concernées

- les marchandises importées temporairement pour être réexportées à des fins commerciales ;
- les autres marchandises importées temporairement pour réexportation dans le cadre d'une garantie de réparation et d'entretien, en vue de la participation à des foires commerciales, des séminaires, ou des conférences, pour des travaux de construction, pour la production (dans la limite d'un délai spécifique).

Le délai maximal d'importation temporaire est de 60 jours. Deux prorogations peuvent être accordées, de 30 jours au plus chacune.

Les marchandises sont soumises à inspection par les autorités douanières.

### Pour plus d'informations :

<https://thutucxuathapkhau.vn/degree-69-2018-nd-cp/>

Bases légales : décret n° 08/2015/NĐ-CP, décret n° 59/2018/NĐ-CP du 20 avril 2018, circulaire n° 38/2015/TT-BTC, circulaire n° 39/2018/TT-BTC du ministère des finances.

10

## Mes marchandises peuvent-elles circuler en transit au Vietnam ?

Le régime du transit est autorisé (décrets n°08 et 59) sous certaines conditions. Renseignez-vous auprès des douanes et des administrations concernées, selon le type de marchandise.

Le système de transit ASEAN (ASEAN Customs Transit System ou ACTS) est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2020 et permet la libre circulation des biens, des services et des investissements ainsi qu'une circulation plus libre des capitaux dans la région.

### Pour plus d'information :

<https://acts.asean.org/acts>  
<https://vanbanphapluat.co/decree-46-2020-nd-cp-customs-procedures-in-transit-through-asean-customs-transit-system>

## Pour plus d'informations

### Site Internet des administrations Vietnamiennes (liste non exhaustive)

- General Department of Vietnam Customs : [www.customs.gov.vn](http://www.customs.gov.vn)  
The General Department of Customs  
Lot E3, Duong Dinh Nghe Street, Cau Giay District, Hanoi.  
Mail : [tongcuchaiquan@customs.gov.vn](mailto:tongcuchaiquan@customs.gov.vn)  
Téléphone : (+84) 24 3944 0833
- Journal des douanes vietnamiennes : <https://haiquanonline.com.vn/>
- ITPC - Centre pour la promotion du commerce de la ville d'Ho Chi Minh : <http://www.itpc.gov.vn>
- Vasep - Association vietnamienne des importateurs et exportateurs de fruits de mer : <http://vasep.com.vn/>
- Vietfood - Association vietnamienne de la nourriture : <https://www.vietfood.org.vn/>
- VSA - Association vietnamienne de l'acier : <http://vsa.com.vn/>

### Site Internet d'intérêt (liste non exhaustive)

- Service économique de l'ambassade de France à Hanoï : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/VN>
- Agence française de développement : <https://www.afd.fr/fr/pageregionpays/vietnam>
- Business France : <https://www.businessfrance.fr/fiche-pays-vietnam>
- Banque publique d'investissement : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)
- Chambre de Commerce et d'Industrie France-Vietnam : <https://www.ccfv.org/>
- European Chamber of Commerce in Vietnam : <https://www.eurochamvn.org/>
- Délégation de l'Union européenne au Vietnam : [https://eeas.europa.eu/delegations/vietnam\\_en](https://eeas.europa.eu/delegations/vietnam_en)

### En France, coordonnées des cellules conseil aux entreprises <http://www.douane.gouv.fr/articles/a11053-les-cellules-conseil-aux-entreprises>

Service des douanes  
Ambassade de France à Bangkok  
[bangkok.dgddi@douane.finances.gouv.fr](mailto:bangkok.dgddi@douane.finances.gouv.fr)



Direction générale  
des douanes et droits indirects  
11, rue des Deux Communes  
93558 Montreuil Cedex



## 10 QUESTIONS à vous poser avant d'exporter au VIETNAM

EXPORT

- Pour simplifier vos formalités douanières
- Maîtriser vos risques et anticiper vos opérations commerciales
- Développer votre activité et gagner en compétitivité à l'international



1

## Quelle est l'administration en charge des questions douanières au Vietnam ?

Il s'agit du **General Department of Vietnam Customs** qui dépend du ministère des finances. Il est chargé de l'inspection et de la supervision des marchandises et moyens de transports, de la lutte contre la fraude et de la perception de la fiscalité<sup>1</sup>.

2

## Existe-t-il un accord commercial avec le Vietnam ?

L'Union européenne et le Vietnam ont signé un accord de libre-échange (EVFTA) en juin 2019, entré en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2020. L'accord prévoit à terme une élimination de 99% des droits de douane entre les deux parties et l'accès à des débouchés supplémentaires pour les produits européens et français<sup>2</sup>.

3

## Comment apporter la preuve de l'origine préférentielle pour les exportateurs de l'UE dans le cadre de l'accord commercial UE-Vietnam ?

Le bénéfice d'un régime préférentiel est subordonné à la présentation d'une preuve de l'origine qui doit, en principe, intervenir au moment du dédouanement.

À l'exportation depuis l'UE, les exportateurs européens pourront faire bénéficier leurs clients de la préférence tarifaire à l'importation au Vietnam en émettant **une attestation d'origine** (cf. annexe VI du protocole origine).

Pour les envois dont la valeur totale de produits originaires excède 6000€, l'exportateur devra indiquer son **numéro REX** (Registered Exporter/Exportateur Enregistré).



**Consulter le guide rédigé par la douane française:** <https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/2019-01/guide-pour-la-determination-de-l-origine-preferentielle-dans-l-ue-mai-2016.pdf><sup>3</sup>

4

## Comment connaître les droits de douane applicables au Vietnam ?

Le Vietnam applique le **système douanier harmonisé**. Pour déterminer le classement tarifaire de votre marchandise :

- **Tableau d'information tarifaire vietnamien** (page consacrée à l'EVFTA) : [https://drive.google.com/filed/1PFGGZ39Iis96\\_f9bi55EOAoiGyngzFE1/view](https://drive.google.com/filed/1PFGGZ39Iis96_f9bi55EOAoiGyngzFE1/view)
- **Site Internet de la Commission européenne Market Access Data Base** : <http://madb.europa.eu/madb/indexPubli.htm>



**Les demandes spécifiques d'informations tarifaires peuvent être faites par le biais du système de dédouanement.**



Indépendamment des droits de douane, la douane vietnamienne perçoit une **TVA de 10%** (sauf exception) auprès de l'importateur sur les transactions étrangères lors de l'entrée de marchandises au Vietnam.

5

## Qui peut dédouaner mes marchandises au Vietnam ?

Deux options sont possibles :

- Un commissionnaire en douane agréé.
- Un représentant légal de l'entreprise, enregistré préalablement auprès des autorités vietnamiennes. Pour importer au Vietnam, votre entreprise doit être enregistrée sur le site web vietnamien du portail national d'enregistrement des entreprises. <https://dangkykinhdoanh.gov.vn/en/Pages/default.aspx>



**Vous pouvez également enregistrer la déclaration de douane sur le portail national à guichet unique du Vietnam :** <https://vnsw.gov.vn/>



**Il est très fortement recommandé d'utiliser les services d'un commissionnaire en douane afin d'éviter les erreurs documentaires pouvant entraîner des pénalités, des délais ou la saisie des marchandises**

6

## Le marquage de l'origine (Made in) est-il obligatoire au Vietnam ?

Les articles destinés à la vente doivent avoir une étiquette en vietnamien ou une sous-étiquette traduisant en vietnamien les informations obligatoires de l'étiquette principale. Pour plus d'informations : <https://vanbanphapluat.co/decree-43-2017-nd-cp-on-good-labels>

7

## Mon produit est-il soumis à des restrictions au Vietnam ?

Toute restriction à l'importation ou à l'exportation est interdite conformément aux règles de l'Accord et de l'OMC.

L'accord commercial prévoit toutefois une liste limitative d'articles dont le Vietnam peut restreindre l'importation, notamment : **les véhicules avec système de direction de conduite à droite, les biens de consommation usagés tels que les textiles et les vêtements, les chaussures, les biens électroniques, les meubles et les véhicules motorisés de plus de cinq ans.**



**Pensez à vérifier la réglementation applicable au produit à destination afin d'éviter les blocages liés à d'autres réglementations que celle de l'origine préférentielle.**

8

## Existe-il des exigences supplémentaires à l'import pour mon produit ?

Pour certains produits, outre les exigences douanières, d'autres formalités sont requises et devront être effectuées en amont par l'importateur.

- **Animaux vivants** : certificat de santé et pour certaines espèces animales, un permis d'importation CITES délivré par l'Autorité de gestion du CITES au Vietnam ([www.mard.gov.vn](http://www.mard.gov.vn)).
- **Végétaux et produits végétaux** : certificat phytosanitaire et pour certaines espèces végétales un permis d'importation CITES délivré par l'Autorité de gestion du CITES au Vietnam ([www.mard.gov.vn](http://www.mard.gov.vn)).
- **Armes, munitions et explosifs** : permis d'importation délivré par le département de la police administrative ([www.boconganh.gov.vn](http://www.boconganh.gov.vn)) ou par le ministère de l'Industrie et du Commerce ([www.moit.gov.vn](http://www.moit.gov.vn)) pour les explosifs industriels.
- **Drogues et narcotiques** : permis d'importation délivré par le Ministère de la Santé ([www.moh.gov.vn](http://www.moh.gov.vn)).
- **Matériaux radioactifs** ([www.varans.vn](http://www.varans.vn)).
- **Biens culturels** : une approbation du ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme peut être requise ([www.cinet.gov.vn](http://www.cinet.gov.vn)).



**Plus d'informations :** <https://thutucxuatnhapkhau.vn/degree-69-2018-nd-cp/>

1. [www.customs.gov.vn](http://www.customs.gov.vn)

2. [https://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2016/june/tradoc\\_154622.pdf](https://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2016/june/tradoc_154622.pdf)

3. Les règles d'origine dans l'EVFTA pour leur application dans le Vietnam sont précisées dans la circulaire n°11/2020/TT-BCT du 15 juin 2020 du ministère de l'Industrie et du Commerce.